



GT Annexe 3 – Réunion 2

–

IDEX Université de Toulouse

15 janvier 2013

1. Ordre du jour

L'ordre du jour de la deuxième séance du groupe de travail « Annexe 3 » se déclinait en 3 priorités :

- Présentation des travaux réalisés par les différents sous-groupes de travail (vie de campus, formation, international, école des docteurs...)
- Validation du contenu des programmes et des propositions de chiffrage
- Réflexion sur le mode de calcul de la contribution de l'apport des établissements aux programmes co-financés par l'IDEX

Pour rappel, afin d'avancer de la manière la plus efficace possible, le PRES et le CGI se sont entendus sur le calendrier suivant :

- Une première version de l'Annexe 2 (avec une actualisation des dossiers LABEX et IDEFI aux nouvelles dotations et échéance) sera envoyée en janvier
- CMI fait une première proposition pour l'Annexe 5 qui sera présentée en CCS. L'Annexe 5 sera envoyée au niveau national fin janvier.
- Un premier jet des annexes 3 et 4 sera envoyé fin janvier à l'Etat pour des échanges sur le fond et la forme des documents, avec pour objectif d'aboutir à des versions finalisées des annexes à fin février, pour validation dans les CA des différents établissements dans la 3^{ème} semaine de mars.

2. Compte rendu de la réunion

2.1 Retour sur les propositions des sous-groupes de travail par action

Le détail des programmes est présenté de manière rédigée dans les documents qui ont été transmis et actualisés par les différents rapporteurs des sous-groupes de travail.

Notons que ces textes, moyennant quelques ajustements présentés ci-dessous, ont fait l'unanimité des participants au GT.

2.1.1 Action Formation (« autres programmes »)

La présidente du PRES a tenu à préciser la nécessaire distinction entre les tableaux détaillés et exhaustifs nécessaires à la construction du projet en interne, et le niveau de détail

nécessairement moindre des tableaux qui seront diffusés à l'Etat pour conventionnement. Ainsi, pour l'Action Formation, une ligne unique chiffrée sera présentée au CGI et au MESR.

- **Parcours innovants en licence**

ACTION FORMATION PARCOURS INNOVANTS EN LICENCE

Objectif du programme	Détail du programme
<p>Valoriser la Licence et donner à chaque étudiant la possibilité d'atteindre son meilleur niveau de formation.</p> <p>Renforcer l'attractivité des formations universitaires, en particulier dans les filières fondamentales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcours pédagogiques renforcés en licence ▪ Année préparatoire à l'enseignement supérieur (VIA-SUP) ▪ Parcours « Rebond » en semestre 2 ▪ Parcours transverses entre prépas CPGE ou prépas intégrées ▪ Parcours technologiques en L3 ▪ Création d'une licence en ingénierie ▪ Année d'intégration de master pour étudiants non-francophones
Ressources mobilisées sur 4 ans : 1 000 K€	

Remarques des participants :

Même si ce n'est pas l'objet du GT Annexe 3, les objectifs en termes de licence innovantes (25 parcours et 1000 étudiants concernés) doivent être reconsidérés : en effet le chiffre de 25 licences révèle un manque de ciblage, alors qu'à l'inverse 1 000 étudiants serait restreindre le périmètre de chaque licence à seulement 40 étudiants par parcours. Le débat sera à poursuivre lors du groupe de travail « Annexe 4 ».

- **Les formations interdisciplinaires en master**

Objectif du programme	Détail du programme
<p>Proposer des formations pluridisciplinaires en Master conçues pour encourager l'innovation, qui émerge très souvent de la transversalité et l'interdisciplinarité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formations pluridisciplinaires incluront des programmes structurés à double majeure et des unités optionnelles sous la forme de majeures/mineures.
Ressources mobilisées sur 4 ans : 800 K€	

Remarques des participants :

Ce programme n'a suscité aucune discussion particulière.

- **Formations de haut niveau en ingénierie**

Objectif du programme	Détail du programme
Développer l'attractivité des études d'ingénierie, afin de répondre aux besoins croissants des entreprises de la région	<ul style="list-style-type: none">▪ Création du consortium Toulouse Tech▪ Création de nouveaux Masters en ingénierie à l'UPS ; développement d'installations communes de formation expérimentale ;▪ Mise en place de formations d'ingénieurs par l'apprentissage▪ Deux sujets à discuter : la labellisation « CTI » des formations et les passerelles entre les différents formations
Ressources mobilisées sur 4 ans : 900 K€	

Remarques des participants :

Outre les masters d'ingénierie qui seront mis en place à l'UPS, il faut impérativement réfléchir aux passerelles et complémentarités envisageables entre ces nouvelles formations d'excellence et les formations existantes dans les écoles d'ingénieur, dans le cadre du consortium Toulouse Tech.

Les participants ont souligné que la question de l'ingénierie ne devait pas être réduite à une simple question de création de nouvelles formations, mais élargie à la question fondamentale de l'attractivité des filières scientifiques et en particulier de l'ingénierie. Il faut trouver un mode de fonctionnement, avec l'université, pour attirer les étudiants vers les études d'ingénierie, et pas seulement avec les diplômes d'ingénierie, pour attirer un public plus large. Une des hypothèses proposée en groupe de travail réside dans la mise en place à l'intérieur des universités de « grandes écoles » (comme la TSE), avec un système de prépas intégrés, renforcées et bi-disciplinaires, dans les cursus.

L'éventuelle validation des nouvelles formations par la CTI sera encore à discuter, en interne et dans le cadre des discussions sur le consortium Toulouse Tech. Cette clarification est nécessaire pour la définition d'objectifs précis sur ce programme. Ce choix devra être effectué au regard des besoins des entreprises en termes de profils recherchés (ingénieurs, experts...).

- **Formation tout au long de la vie**

Objectif du programme	Détail du programme
Accroître fortement la place de l'Université de Toulouse dans la formation tout au long de la vie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise aux normes du catalogue de formation continue et mise en œuvre d'une politique de formation commune : ▪ Elaboration d'une démarche réseau de la formation continue universitaire ▪ Soutien des démarches innovantes dans la Formation Continue ▪ NB : la Formation Tout au long de la vie sera étroitement liées au programme ATS afin de répondre aux besoins de formation qui y seront identifiés.

Ressources mobilisées sur 4 ans : 300 K€ (sur les 2 premières années)

Remarque des participants :

Il faut clairement spécifier dans les documents que le programme Formation tout au long de la vie est à concevoir, à la demande du CGI, en étroite interaction avec les comités stratégiques des ATS (qui définissent les appels d'offre), afin de mettre en adéquation les besoins de formation continue et l'offre de formation de l'UT.

L'UT a un gros potentiel sur le sujet, avec une marge d'amélioration très importante pour les établissements du site. L'émission des initiatives et la concurrence inter-établissement ne favorisent pas la prise de ce marché.

- **Emergence d'innovations en formation (ex-BQF)**

Objectif du programme	Détail du programme
Inciter la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes, pluridisciplinaires et ouvertes vers l'international Développer des actions de Formation continue entre établissements.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques (TICE, pédagogies actives,...) et d'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur. ▪ L'émergence de nouvelles formations pluridisciplinaires. ▪ Le développement de nouvelles formations à vocation internationale. ▪ Le développement de nouvelles formations tout au long de la vie.

Ressources mobilisées sur 4 ans : 800 K€

Remarque des participants :

Afin de ne pas créer de confusion avec les BQF existants, le programme a été plus justement renommé en « émergence d'innovation en formation ».

Afin de piloter et de fixer les orientations stratégiques de l'Action Formation, un comité de perspective, ouvert sur l'extérieur (sur le modèle du comité de prospective du programme « Equipement » de l'Action Recherche) sera mis en place.

2.1.2 Action Vie de Campus

Les participants ont tenu à préciser sur cette action le principe fondamental de l'IDEX : les fonds IDEX ne doivent pas venir en substitution de ce qui existe déjà, mais au contraire d'amorcer, avec un effet de levier, des initiatives nouvelles et originales.

- **Fonds de soutien aux initiatives étudiantes**

Objectif du programme	Détail du programme
<p>Permettre aux étudiants de devenir des acteurs de la vie universitaire, en soutenant financièrement des projets à destination de la communauté universitaire ou de la collectivité (ouverture de l'université vers la cité).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peuvent recevoir une subvention de l'Université de Toulouse les projets étudiants dans les domaines : culturel, scientifique, sportif, accueil international, citoyenneté, humanitaire (actions de communication au retour), etc.

Ressources mobilisées sur 4 ans : 480 K€

Remarques des participants :

Sur ce programme, l'UT aura pour mission de définir clairement ce qui est éligible à l'établissement et ainsi justifier un financement IDEX.

- **Projet culturel et diffusion des savoirs**

Objectif du programme	Détail du programme
<p>Favoriser l'attractivité de l'UT Associer culture et diffusion scientifique des savoirs Créer un point de rencontre à l'interface entre l'enseignement supérieur, la recherche et le grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subvention des projets étudiants dans les domaines : culturel, scientifique, sportif, accueil international, citoyenneté, humanitaire... ▪ Animation du Quai des savoirs

Ressources mobilisées sur 4 ans : 1 320 K€

Remarques des participants :

L'UT doit faire un effort important sur la culture et la diffusion des savoirs, face au désengagement des collectivités sur le sujet (à l'heure actuelle, les collectivités ne financent aucun projet de diffusion de la culture scientifique et technique). Cet effort est à concevoir dans une logique pluridisciplinaire, avec une ouverture importante sur le grand public sur des sujets de société. Ceci implique de réfléchir à une échelle de site, en identifiant ce qui se fait déjà dans les établissements.

Par ailleurs, élément qui n'a pas été pris en compte dans le premier chiffrage, l'UT doit anticiper la prise en charge de l'animation du Quai des Savoirs, point de rencontre idéal entre les établissements et le grand public, afin de donner vie au projet (tant en termes de projets d'animation, que de frais de fonctionnement).

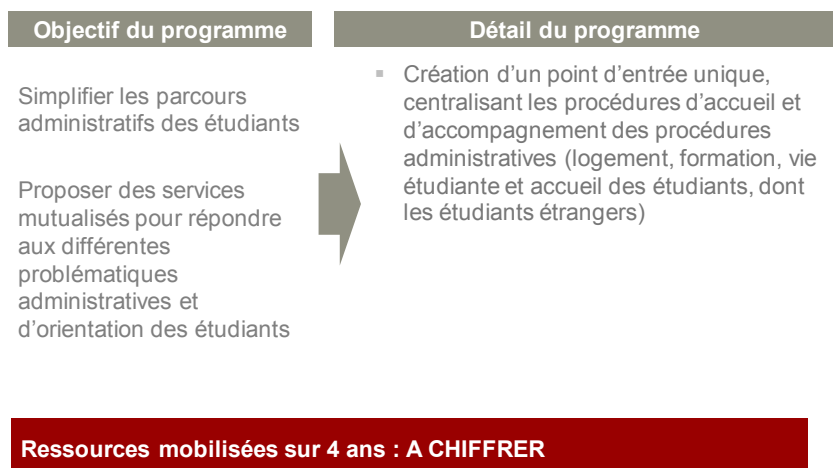
- **Université numérique**



Remarques des participants :

Pas de débat sur le développement d'une université numérique.

- **Guichet unique**



Remarque des participants :

Le Groupe de Travail a souhaité afficher de manière plus explicite l'effort qui sera en fait en termes de simplification des différents parcours administratifs et d'orientation des étudiants, autour d'un point d'entrée unique. Les fonds qui seront alloués à ce guichet unique restent encore à chiffrer.

2.1.3 Action « International »

Nom du programme	Ordre de grandeur du montant à affecter sur 4 ans
Prospection	640 k€
Antennes de l'UT (Chine)	200 k€
Cellule Europe +	600 k€
Réseaux européens	120 k€
Développement de masters en anglais	180 k€
Toul'Box	680 k€
Communication/Promotion	220 k€
Total	2 640 k€

Remarques des participants :

Face aux questions sur la pertinence des antennes à l'étranger, le PRES a tenu à préciser, que la priorité de l'UT est de mener une campagne de prospection particulièrement volontariste à l'étranger, à partir d'une antenne existante (en Chine) en non pas de multiplier les antennes à l'international.

L'action « International » se décline en 3 priorités :

- Développer un pool de personnes mobiles avec un rôle de prospection et de représentation, pour présenter l'offre de formation aux étudiants étrangers, aux directions d'établissements étrangers mais également dans les salons internationaux.
- Construire des actions en réseau, en lien avec l'IRD pour profiter des réseaux et des infrastructures existants.
- Faciliter l'accueil des étudiants étrangers, avec l'outil innovant « Toul'Box »

2.1.4 L'Ecole des Docteurs

Nom du programme		Ordre de grandeur du montant à affecter sur 4 ans
Formation	Renforcement des formations mutualisées	635 k€
	Ateliers projet	400 k€
	Doctoriales	160 k€
	RH	460 k€
International	Promotion du doctorat	360 k€
	Advisory Board	40 k€
	Cours en langues	120 k€
	RH	210 k€
Insertion	Valorisation du doctorat	440 k€
	Observatoire du doctorat	90 k€
	RH	210 k€
Fonctionnement		280 k€
Total		3 405 k€

Remarques des participants :

Ce budget met en évidence plusieurs priorités de l'UT :

- Renforcer l'effort de coordination sur le fonctionnement des écoles doctorales.
- Mettre en place des réseaux dynamiques et pluridisciplinaires entre les différentes écoles doctorales (« promotion du doctorat »)
- Répondre à la problématique de l'insertion dans le milieu socio-économique, en particulier en identifiant les besoins du tissu économique régional.

NB : Les contrats doctoraux n'intègrent pas le périmètre financier de l'Ecole des Docteurs.

Les participants ont convenu que ce sujet a encore besoin d'être affiné, en particulier via un travail d'identification des besoins précis des différents établissements sur le sujet. Une partie de la prochaine séance sera dédiée à une clarification de la pertinence et des montants qui seront alloués à l'Ecole des Docteurs.

2.1.5 Accueil des nouveaux entrants

Sujet encore à aborder.

2.1.6 Bilan

Nom du programme	Ordre de grandeur du montant à affecter sur 4 ans
Action formation	3 800 k€
Parcours innovants en licence	1 000 k€
Formations interdisciplinaires en L3 et Master	800 k€
Formations de haut niveau en ingénierie	900 k€
Formation tout au long de la vie	300 k€
Emergence d'innovation en formation	800 k€
Action Vie de Campus	4 000 k€
Fonds de soutien aux initiatives étudiantes	480 k€
Projet culturel et diffusion des savoirs	1 320 k€
Développement d'une université numérique	1 200 k€
Mise en place d'un guichet unique	A chiffrer
Action « International » (Total)	2 640 k€
Ecole des Docteurs (Total)	3 405 k€
Total	13 845 k€

2.2 Modes de calcul des contributions des établissements

Suite à un échange sur les propositions de contribution des organismes de recherche, les participants ont conclu à la nécessité de repousser cette discussion à une session ultérieure, afin de clarifier la demande exacte du CGI sur le détail attendu des apports des établissements.

3. Suite de la démarche

Vu la complexité du sujet de la contribution des établissements, les participants ont convenu de la nécessité de s'accorder un temps de concertation supplémentaire pour préciser les attentes de l'Etat sur le sujet et identifier clairement les positions des organismes et des établissements. Une prochaine réunion du Bureau du PRES le 25 janvier élargi à l'ensemble des organismes (+ 1 ou 2 établissements associés) sera l'occasion d'aborder ce sujet. Pour ce faire, les directeurs d'établissements pourraient être accompagnés de leur DGS. L'enjeu sera entre autres de valider le mode de calcul de l'apport des établissements.

Une nouvelle réunion du GT3 aura lieu le 31 janvier au matin (possiblement à l'UPS). Cette dernière réunion sera également l'occasion d'échanger sur les sujets encore à clarifier : l'Ecole des Docteurs et surtout le programme de soutien aux nouveaux entrants.